

Justification par la foi

Dans l'épître aux Romains (10 : 1-10), saint Paul continue de développer ce thème : justification par la foi. Il déplore l'aveuglement des Israelites qui « cherchant à établir leur propre justice, ont refusé de se soumettre à la justice de Dieu ».

Cette « justice de Dieu », c'est le Christ Lui-même. « Car la fin de la Loi, c'est le Christ... ». Une telle phrase demande à être correctement comprise. Paul ne veut certainement pas dire que le contenu de la Loi morale a été aboli. Les crimes que la Loi condamne demeurent des crimes ; le bien qu'elle commande continue à être le bien. Mais nous ne sommes plus liés par une Loi extérieure et institutionnelle, par un texte écrit.

La Personne de Jésus Christ est devenue notre Loi. Il ne s'agit plus de savoir si telle ou telle action est prescrite ou interdite par un texte, mais de nous demander si elle est, ou non, conforme au Christ. Cette loi nouvelle, Jésus Christ, « la parole de la foi que nous prêchons » n'est pas difficile à retenir ou à formuler ; elle n'est pas un texte lointain, elle n'est même pas située hors de nous-mêmes. « La Parole est tout près de toi, sur tes lèvres et dans ton cœur...**Si tes lèvres confessent que Jésus est Seigneur et si ton cœur croit que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé** ».

Rappelons-nous toutefois que, si elle ne porte pas des fruits de sainteté, une croyance dans notre cœur n'est que du verbalisme. Remercions Dieu de ce qu'il nous a délivré de multiples et pesantes observances extérieures ; Il nous a établis dans la liberté, il nous demande, au lieu d'une soumission à une lettre, d'agir dans un certain esprit, selon un certains sens. Mais puisque l'Apôtre Paul fait ici usage d'un texte de l'Ancien Testament, relisons la phrase dans l'original et en étant attentifs aux derniers mots : « La Parole est tout près de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur pour que tu la mettes en pratique ».

Père Lev Gillet

(Source : « Catéchèse orthodoxe L'an de Grâce du Seigneur » - un moine de l'Eglise d'Orient – pages 257/258 - édition du Cerf – 1988) »